

MAIRIE de La Garde — ARRONDISSEMENT de Goulon
Du Vingt jour — an mil huit cent trente-quatre, à sept heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de *honorine marine Ferrand*
née à La Garde — le dix-huit du présent — à huit heures du soir — fille de Louis Marie Virgile Ferrand

N° 23.
honorine marine Ferrand
profession de *Louise Maxon* — âgée de vingt-trois ans, domiciliée à la garde — et de *Adèle Adolphe Eripe* — âgée de vingt-trois ans, domiciliée à la garde, choisis.
Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe *féminin*.
Sur la déclaration à moi faite par *le dit Louis Marie Virgile Ferrand* — père de l'enfant — âgé de vingt-trois ans, profession de *vendeur Maxon* — domicilié à la garde.

Premier témoin, *Jean Joseph Haymand* — âgé de trente-trois ans, profession de *clerc* — domicilié à la garde.
Second témoin, *Adèle André Mitter* — âgé de trente ans, profession de *cultivateur* — domicilié à La Garde.

CONSTATE, suivant la loi, par moi *René et Auguste Agarras* *maire de la Commune de La Garde* — remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a été né le soir.

Ferrand *Agarras*

MAIRIE de La Garde — ARRONDISSEMENT de Goulon
Du Vingt jour — an mil huit cent trente-quatre, à dix heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de *Casimir Stanislas Aubert*
né à La Garde — le vingt du présent — à sept heures du soir — fils de *Jean Joseph Aubert*

profession de *propriétaire Cultivateur* — âgé de vingt-six ans, domicilié à la Garde — et de *Adèle Marie Bonnard* — âgée de trente-huit ans, domiciliée à la Garde, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe *Masculin*.
Sur la déclaration à moi faite par *le dit Jean Joseph Aubert* — père de l'enfant — âgé de vingt-trois ans, profession de *propriétaire* — domicilié à la Garde.

Premier témoin, *Charles Casimir Bonnard* — âgé de trente-trois ans, profession de *propriétaire* — domicilié à la Garde.
Second témoin, *René Bonnard* — âgé de vingt-trois ans, profession de *propriétaire* — domicilié à la Garde.

CONSTATE, suivant la loi, par moi *René et Auguste Agarras* *maire de la Commune de La Garde* — remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a été né le soir.

Bonnard *Agarras*

MAIRIE de La Garde — ARRONDISSEMENT de Goulon
Du Vingt jour — an mil huit cent trente-quatre, à dix heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de *Marie Thérèse Joséphine Maxe*
née à La Garde — le vingt du présent — à dix heures du soir — fille de *Jean Marie Maxe*

N° 24.
Marie Thérèse Joséphine Maxe
profession de *propriétaire* — âgée de quarante ans, domiciliée à la Garde — et de *Josephine Maxe Bonnard* — âgée de quarante ans, domiciliée à la Garde, mariés.
Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe *féminin*.
Sur la déclaration à moi faite par *le dit Jean Marie Maxe* — père de l'enfant — âgé de quarante ans, profession de *propriétaire* — domicilié à la Garde.

Premier témoin, *Joseph Joseph Bonnard* — âgé de trente-trois ans, profession de *clerc* — domicilié à la Garde.
Second témoin, *Joseph Charles Latty* — âgé de trente ans, profession de *propriétaire* — domicilié à la Garde.

CONSTATE, suivant la loi, par moi *René et Auguste Agarras* *maire de la Commune de La Garde* — remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a été né le soir.

Latty *Agarras*

MAIRIE de La Garde — ARRONDISSEMENT de Goulon
Du Vingt jour — an mil huit cent trente-quatre, à quatre heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de *Paul Victorien Barthélémy*
né à La Garde — le vingt du présent — à quatre heures du soir — fils de *Charles Victorien Barthélémy*

N° 28.
Paul Victorien Barthélémy
profession de *propriétaire* — âgé de trente ans, domicilié à la Garde — et de *Josephine Bonnard* — âgée de trente ans, domiciliée à la Garde, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe *Masculin*.
Sur la déclaration à moi faite par *le dit Charles Victorien Barthélémy* — père de l'enfant — âgé de trente ans, profession de *propriétaire* — domicilié à la Garde.

Premier témoin, *Joseph Victorien Bonnard* — âgé de trente-trois ans, profession de *propriétaire* — domicilié à la Garde.
Second témoin, *Joseph Victorien Bonnard* — âgé de vingt-trois ans, profession de *propriétaire* — domicilié à la Garde.

CONSTATE, suivant la loi, par moi *René et Auguste Agarras* *maire de la Commune de La Garde* — remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a été né le soir.

Barthélémy *Agarras*